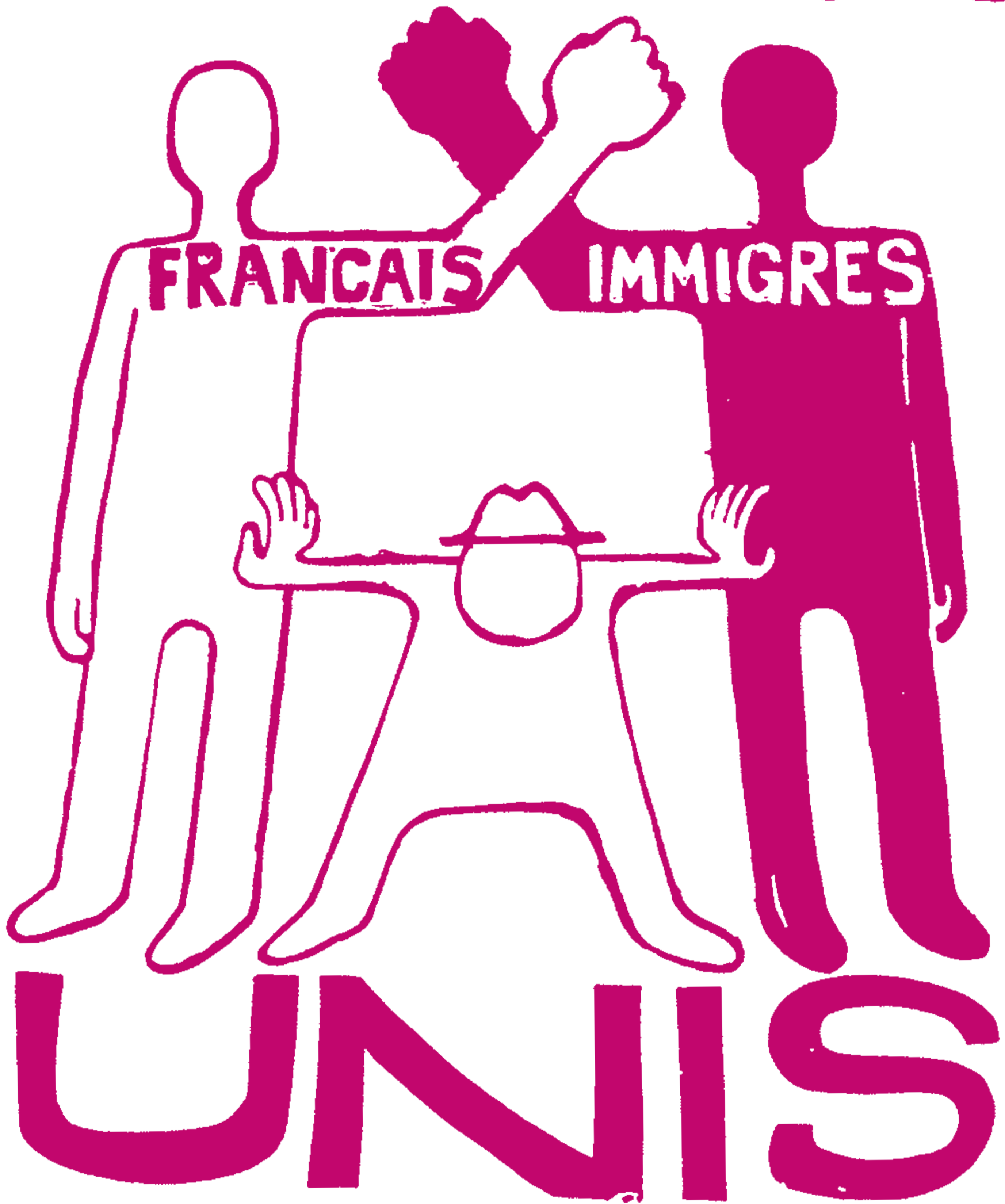


# Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

ÊTRE  
SOLIDAIRES  
C'EST AGIR  
TOUTE,  
L'ANNÉE !

# TRAVAILLEURS



Affiche, 1968 — *Le passé n'est pas mort. Il n'est même pas passé* — William Faulkner

**Solidaires donc anti-racistes !**

# expressions **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

## Gardons le cap!

**Se souhaiter les vœux avait un goût amer pour beaucoup en ce début 2017 :** situation sociale dégradée, services publics laminés, montée des extrêmes droites, élection de Trump, traitements inhumains des migrant-es, insuffisances des politiques environnementales... sans parler de l'état d'urgence.

**Mais face au pire, jamais rien n'est certain, le syndicalisme de lutte que nous portons garde le cap,** organise les luttes pour défendre les salarié-es, engage les batailles pour plus d'égalité et de justice. C'est dans cet esprit, et celui de transformation sociale que nous revendiquons, que nous vous avons souhaité pour cette année 2017 : Un bon mouvement social !

### **Loi travail, ce n'est pas fini...**

**Au-delà de l'écran de fumée du CPA (compte personnel d'activité), les décrets d'application de la loi travail sont tombés** et des accords sont signés sur fond de chantage à l'emploi. Les licenciements à *la Voix du Nord*, les régressions sur le temps de travail et le travail du dimanche démontrent s'il le fallait que la loi travail tient ses promesses de régressions sociales. C'est pourquoi les luttes doivent s'engager dans chaque entreprise.

**Outre l'engagement de recours juridiques, il reste primordial pour Solidaires de défendre un droit du**

**travail protecteur**, qui avec les 32 heures et d'autres organisations du travail pourraient profondément changer la situation de l'emploi et des conditions de travail.

La démarche de la plateforme unitaire intersyndicale (Solidaires, CGT, FSU, UNEF, UNL et FIDL) « *C'est quoi ce travail* » œuvre en ce sens et fera l'objet d'une restitution publique nationale des remontées des équipes syndicales locales, le 28 mars prochain.

**Les mobilisations dans le service public (défense des ZEP, mobilisations dans la santé...) sont exemplaires** de la volonté de ne pas laisser les fossoyeurs de toute obéissance finir leur travail de sape de nos services publics. L'enjeu de ces mobilisations de terrain met en jeu la défense des personnels sans qui aucun service public n'est possible. L'engagement de Solidaires dans les états généraux pour des services publics du XXI<sup>e</sup> siècle va aussi en ce sens.

**Beaucoup de manifestant-es de la loi travail, ou des personnes qui viennent en aide aux migrant-es sont poursuivi-es.** La poursuite du CRS qui par une grenade de désencerclement a privé Laurent Théron de SUD APHP de l'usage de son œil, présage d'une reconnaissance légitime de cette violence policière, mais elle n'effacera pas le handicap à vie d'un camarade, et ne suffira pas à établir le droit face à la répression des manifestations contre la loi travail.

**Solidaires qui continue de soutenir ceux et celles qui sont poursuivi-es et jugé-es**, a porté devant le Défenseur des droits les multiples cas de répressions des manifestant-es, militant-es. Nous demandons des comptes, et la fin des pratiques liberticides et de l'utilisation des armes (grenades de désencerclement, flashball...) lors des manifestations quelles qu'elles soient. Par ailleurs nous sommes aussi solidaires de ceux ou celles victimes des violences policières et meurtrières dans les quartiers populaires.

### **Toutes et tous dans l'action**

**Tandis que la campagne électorale occupe les médias, Solidaires s'est engagée avec d'autres acteurs du mouvement social** dans la campagne « *Nos droits contre leurs privilèges* ». L'appel énonce « *Dans la période électorale qui s'ouvre, nous ne mettrons ni nos actions ni nos revendications de côté. Même si nous savons que tous les candidat.es ne défendent pas les mêmes positions, cette campagne présidentielle risque d'être propice aux vents mauvais, aux propositions démagogiques et réactionnaires et aux petites phrases. Aussi nous sommes déterminé-es à dépolluer le débat public pour que les préoccupations de la majorité supplantent les intérêts de quelques-uns...* ».

**Dans ces préoccupations, nous ferons aussi entendre la lutte pour 1 million d'emplois-climat, et la voix des femmes par la grève le 8 mars.**

# Un 8 mars de luttes et de grèves !

On ne le dit jamais assez : ce sont nos luttes qui ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Les lois sont là, elles sont même nombreuses et touchent à nombre de domaines : les salaires, le champ professionnel (de l'embauche à la promotion en passant par les conditions de travail), les violences... Malgré cela, les inégalités persistent : aussi bien en termes de salaires, d'emploi, de sexisme...

## Un contexte de remises en cause tout azimut

Les droits acquis ne le sont jamais. Crise politique, économique, financière... tout est prétexte pour que les droits des femmes soient remis en cause. Ces dernières années n'y dérogent pas : la loi Macron, en généralisant le travail du dimanche a touché particulièrement les femmes (et celles des quartiers populaires plus encore), notamment dans le commerce. La loi Rebsamen, en revisitant le « dialogue social », a noyé les Rapports de Situation Comparée, outils indispensables dans les entreprises pour mettre à jour les inégalités et trouver des moyens pour les contrer et les résorber (si tant est que les organisations syndicales s'en emparent, évidemment !). Puis tout dernièrement, la loi Travail, qui vient elle aussi freiner la marche vers l'égalité en permettant aux accords d'entreprises d'être au-dessus de la loi en particulier vis-à-vis du temps de travail, temps déterminant pour les femmes au niveau de leur salaire comme de leur possibilité à organiser leur vie au vu de toutes leurs contraintes (notamment familiales)... Nous ne ferons pas la liste ici de toutes les mesures prises ces dernières années sous le prisme des politiques d'austérité mais ce qui est sûr, c'est qu'elles touchent des secteurs où les femmes sont très présentes, et ont de ce fait des incidences non négligeables sur leur condition d'emploi, de salaires, de vie !

Autre contexte largement défavorable dans la dernière période, la montée des extrêmes droites et du clan conservateur et réactionnaire. Les attaques sur ce plan sont connues : contre le droit à disposer de son corps, contre les actions de déconstruction des stéréotypes (et les études de genre) avec toujours cette idée que la place des femmes est à la maison, pour faire des enfants, et s'en occuper.

## Pourquoi le 8 mars ?

La journée du 8 mars, qui célèbre l'histoire des luttes des femmes, est la journée internationale pour les droits des femmes (voir encart), ce n'est pas la journée de « la » femme, comme les médias le propage. Il n'y a pas une femme, mais des femmes qui, jour après jour, année après année, sont confrontées chacune aux « petites choses du quotidien » relevant de la domination masculine. Qu'il s'agisse de la « blague » sur les blondes, des remarques ou regards selon comment on est habillée, des attouchements subis dans les transports en commun, des entretiens d'embauche où le désir de grossesse est questionné, des emplois à temps partiel qu'on nous réserve sous le prétexte de l'articulation vie familiale, du quart de différence de salaire en moins, de l'évidence qu'il nous faut « penser » les courses, les rendez-vous chez le médecin pour les enfants, le ménage... si la liste n'est pas exhaustive, elle est surtout très longue ! Elle est le signe

d'un système (le patriarcat) qui, comme tout système, s'immisce dans notre quotidien et notre façon d'être, au point qu'il est extrêmement difficile d'y échapper.

Aussi, la récupération de cette journée à des fins commerciales, avec des messages publicitaires proposant de la « fêter » par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail n'est pas supportable. C'est pourquoi Solidaires défend depuis 2014 l'idée de construire une grève des femmes le 8 mars. Pour lui redonner son caractère de lutte, pour remobiliser et recréer une dynamique : nous avons encore tant à gagner !

Après deux années où certaines fédérations de Solidaires ont déposé des préavis de grève, après le « buzz » du 7 novembre 16h34, après maints débats portés dans nos instances pour convaincre, auprès de mouvements féministes, le mercredi 8 mars 2017 se profile... tonitruant ! (au moins)

## Lorsque vous lirez ces lignes, il ne sera pas trop tard pour agir... bien au contraire !

La dynamique créée en 2016 par les mouvements de grèves ou de mobilisation en Pologne (pour l'avortement), en Islande (pour les salaires), en Argentine et en Italie (contre les violences), en France avec le « 7 novembre 16h34 », a permis de relancer le mot d'ordre de « grève » des femmes. La CGT a organisé une première rencontre le 14 décembre dernier entre organisations syndicales (seules Solidaires, FSU et UNEF y ont répondu) et mouvements féministes pour préparer un « 8 mars d'actions et de grèves pour les droits des femmes ».

Après deux réunions et des groupes de travail, la campagne pour faire de ce 8 mars une journée de lutte se profile bien ! Dans le texte d'appel (qui, au moment où ces lignes sont écrites n'est pas encore finalisé) les organisations signataires s'engagent à faire partout en France une action (par le débrayage à cette heure-là, par des actions de rue...) le 8 mars à 15h40. Car c'est à partir de cette heure-là que les femmes ne sont plus

## Le 8 mars, toute une histoire de lutte

Cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XX<sup>e</sup> siècle en Europe et aux États-Unis. Ces mouvements féministes réclamaient l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est à Copenhague en 1910 la conférence internationale des femmes socialistes que l'idée d'une « Journée Internationale des Femmes » est décidée, à l'initiative notamment de Clara Zetkin. Un an plus tard, la Journée internationale des femmes est marquée pour la première fois, avec des manifestations impressionnantes dans un grand nombre de pays d'Europe et aux États-Unis. En France, la date retenue est le 19 mars en commémoration de la révolution de 1848 et de la Commune de Paris. À cette même date, en Allemagne, en Suisse, en Autriche et au Danemark, plus d'un million de femmes célèbrent cette journée. Dans la seule ville de Berlin, 45 meetings rassemblent plus de 40 000 participant.es et plus de 30 000 femmes défilent dans les rues de Vienne en Autriche. Officialisée par les Nations unies en 1977, elle l'est en France en... 1982, sous l'impulsion du tout nouveau ministère des droits des femmes, aujourd'hui disparu.

## Grrrèeves des femmes ! !

En 2012, le collectif « grrrèeves des femmes 31 » (à l'initiative de Mix-cité 31) lance l'idée de grève des femmes afin de contrer la journée de « fête » de « la » femme, de re-politiser un 8 mars en rappelant qu'il s'agit d'une journée internationale de lutte. La grève est vue comme un moyen de montrer que si les 52 % de femmes en France arrêtent de travailler, sur les lieux de travail comme à la maison, c'est toute la société qui est bloquée. Solidaires 31 est dans l'appel dès le début et organise un travail de conviction au sein des secteurs professionnels. Ainsi, les syndicats Sud Education, Sud PTT, Sud CT, SUD santé sociaux, Sud Rural et Sud Culture de Haute Garonne déposent un préavis de grève, appuyé par des tracts spécifiques à leur secteur.

Parallèlement, des actions du collectif sont organisées : flash-mob, appel à la grève du travail domestique, actions dans le métro informant sur les inégalités... Ce premier appel est non mixte (un pique-nique mixte précède la manifestation pour que les hommes expriment leur soutien), il le deviendra l'année suivante. Dès le début, pour le collectif 31, cet appel à une grève des femmes devait devenir national. Les contacts pris avec la commission femmes de Solidaires ont permis d'en faire, à partir de 2014, une perspective pour Solidaires.

## NI UNA DI MENO, « Pas une de moins » : l'appel des femmes italiennes après celles d'Argentine

Un tiers des femmes italiennes, étrangères et migrantes subissent des violences physiques, psychologiques et sexuelles, souvent dans leurs maisons et devant leurs enfants. En Italie, des dizaines de femmes ont été assassinées par des hommes depuis le début de l'année...

Ça suffit ! c'est le cri qui se lève de plusieurs parties du monde. En Pologne, en Argentine et en Espagne, les grèves et les manifestations de femmes qui se rebellent face à la violence et au féminicide et luttent pour l'autodétermination des femmes ont paralysés des pays entiers. > Après les très grosses manifestations du 26 novembre, des femmes se rassemblent dans de nombreuses villes italiennes pour la préparation d'un 8 mars en grève.



payées sur une journée, au vu de la différence de salaire moyenne entre femmes et hommes. Des préavis de grèves seront déposés, des débrayages organisés (là où les équipes militantes ont la capacité de le faire), tous les types d'actions sont les bienvenus !

Le texte d'appel unitaire est accompagné d'une série d'outils web, devant permettre « d'envahir » les réseaux sociaux à partir de fin janvier. Une page facebook (à partir du 20 janvier), un hashtag (#8mars - c'est encore à préciser), ainsi qu'une plateforme web permettant de poster sur une carte de France les actions prévues à 15h40, de diffuser les photos des initiatives prises, de voter sur une série de revendications (« en 2017 nous voulons ») et de faire remonter les propositions sont au programme... Une courte vidéo doit lancer la campagne « web », afin qu'elle soit relayée le plus largement possible.

En plus de ce matériel unitaire, Solidaires sortira ses propres tracts, affiches etc. qui seront disponibles sur notre site et auprès de nos équipes.

Tous ces outils doivent permettre de lancer et d'animer la campagne pour un 8 mars de lutte, un 8 mars de grève des femmes ! Et elle ne se fera pas sans vous.



# ... Alors le 8 mars, mettons à l'ordre du jour l'égalité !

**INFO OU INTOX ?**  
Le salaire moyen des femmes est de l'ordre de 75 % du salaire moyen des hommes.

Solidaires



**INFO OU INTOX ?**  
Décision du nouveau Ministère famille, enfance, droits des femmes : la journée internationale des droits des femmes aura lieu le jour de la fête des mères.

Solidaires



**INFO OU INTOX ?**  
L'égalité pour la répartition femmes-hommes des tâches domestiques sera atteinte en 2348.

Solidaires



# Turquie : la dictature s'installe



## Un coup d'État qui tombe à point

Le 15 juillet dernier, le coup d'État manqué des Gülenistes a donné un prétexte inespéré au pouvoir pour accélérer sa politique de répression violente des oppositions démocratiques dans le pays. Sans qu'on comprenne bien le lien entre les putschistes et les personnes visées par le pouvoir, ce dernier a procédé à des dizaines de milliers d'arrestations, de mises en garde à vue prolongées, de licenciements purs et simples d'enseignant-es, de l'École à l'Université, de syndicalistes, d'artistes, romancier-ières et de journalistes...

Erdogan s'en est même pris à des député-es du parti d'opposition, le HDP, élu-es démocratiquement comme à des élu-es des villes kurdes. Une chaîne de télévision a été fermée, des quotidiens ont été interdits de publication, le pouvoir profitant de l'État d'urgence et de ses mesures d'exception pour utiliser tout l'arsenal répressif dont il peut désormais se servir. **Mais il faut rappeler que les atteintes à toutes les formes de libertés de la population turque, et à plus forte raison des kurdes, ne date pas du 15 juillet, loin s'en faut.**

## L'instrumentalisation de la guerre en Syrie et la guerre acharnée du pouvoir contre les kurdes

La situation politique dans la région, surtout en Syrie, et les attentats, servent aussi de prétexte à un renforcement des agressions, emprisonnements et même à des attaques en règle de villes et de municipalités kurdes. D'un côté, une partie des attentats commis sur le sol turc sont revendiqués par l'Etat Islamique, comme celui d'Istanbul dans une discothèque le soir du 31 décembre. D'autres sont revendiqués par le Tak, les Faucons de la liberté du Kurdistan, ciblant les commissariats, les postes de police et les garnisons turques. Mais d'autres attentats meurtriers ont eu lieu, non revendiqués ceux-ci, tel l'attentat qui visait une manifestation organisée par le HDP avec le soutien des syndicats Kesk et Disk à Ankara,

en octobre 2015, qui a fait plus d'une centaine de mort-es. Des syndicalistes rencontré-es lors de la délégation de Solidaires à Ankara peu de temps après l'attentat affirmaient qu'il ne pouvait pas s'agir de Daech et qu'ils en avaient des preuves...

**En réalité, la guerre entre le pouvoir et les kurdes de Turquie a lieu depuis déjà plusieurs années**, mais connaît une escalade du fait de l'emploi systématique de la violence par le pouvoir turc dans la répression généralisée de toute forme de contestation dans le pays. La Turquie est aujourd'hui une cible de l'Etat Islamique, notamment du fait de son ralliement récent à la coalition Poutine/Bachar El Assad et de ses incursions et frappes militaires en Syrie. Des journalistes ont affirmé que la Turquie a commercé avec Daech, ne serait-ce qu'indirectement : achat de pétrole et vente d'armes. Ils sont aujourd'hui au nombre de la centaine de journalistes emprisonné-es par le pouvoir.

**Mais dans ce conflit, ce qui préoccupe le plus le pouvoir turc est la résistance kurde en Syrie**, ses victoires contre Daech, notamment dans le Rojava, à Kobané et la menace potentielle, pour lui, de création d'un Etat kurde. **Voilà pourquoi, essentiellement, la Turquie est devenue une alliée du régime syrien**, autrefois son ennemi, et du tyran russe, désormais de plus en plus puissant à l'échelle internationale.

## L'Union européenne monnaie son silence en échange de l'accord avec la Turquie sur les migrant-es

**Pourquoi l'Union Européenne reste-t-elle globalement silencieuse par rapport à toutes ces violations du droit humain et ces actes de guerre** à l'encontre de la population kurde, sur son territoire mais aussi au-delà de ses frontières ? L'une des raisons est que la Turquie sert de zone tampon pour l'Union Européenne par rapport aux réfugié-es, exilé-es et migrant-es. Les accords UE/Turquie stipulent que l'UE versera 6 milliards de dollars en échange de quoi la Turquie s'engage à retenir sur son territoire plus de 2 millions de réfugiés en provenance... de Syrie. Quel cynisme. L'Union Européenne, donc la France, ne se contentent pas de passer sous silence la montée en puissance de la dictature en Turquie, elles la financent.

## Les syndicalistes de Kesk, en particulier d'Egitim Sen, et de DISK, cibles du pouvoir

L'Union syndicale Solidaires est particulièrement préoccupée par la situation des membres des syndicats Kesk et Disk, ciblé-es par la répression étatique et que nous avons rencontré-es lors d'une délégation en 2015, peu après l'attentat d'Ankara qui avait fait de nombreuses victimes dans leur rang. Le 19 octobre dernier nous avons participé au meeting, à l'initiative de l'Acort, « Turquie, démocratie en péril » ainsi qu'à l'initiative de la déclaration commune de l'ensemble des syndicats français pour exiger du pouvoir turc que cessent toutes les atteintes aux droits humains dont il est responsable. **Nous souhaitons que les soutiens et ce type d'initiatives se généralisent tant la situation est alarmante.**

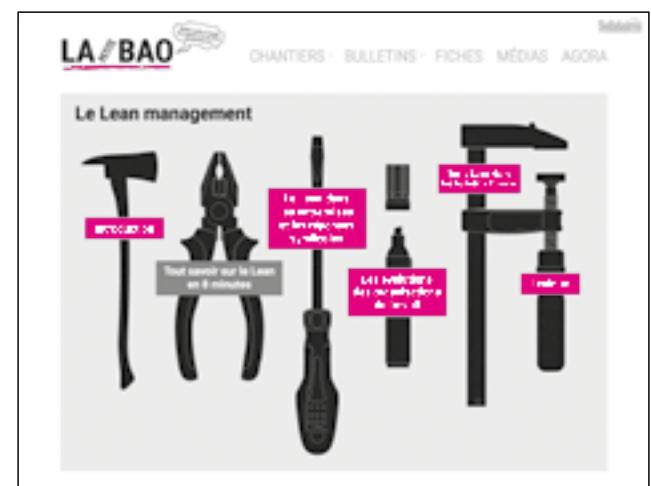
## infos solidaires

### La petite Boite À Outils : Le site dédié aux conditions de travail

La commission santé et conditions de travail de Solidaires a travaillé à la construction d'un site ressources avec à la fois des fiches pratiques, jurisprudences, analyses, actions syndicales et des formats de « web documentaire » pour les salarié-es sur les conditions de travail. Ce site se nomme « La petite boîte à outils » (ou « La petite BAO ») : <http://la-petite-boite-a-outils.org>.

Il est alimenté par les travaux de la commission et le bulletin « Et voilà ». Pour la partie « chantiers » sont aujourd'hui terminés un site référence sur les frères Bonneff et trois « web doc » sur le « Lean management », sur l'inspection du travail et un dernier qui relate en détail la longue bataille entamée par les salarié-es de Triskalia intoxiqués par les pesticides.

Nous mettrons en ligne par la suite de manière régulière de nouveaux « web doc » dont plusieurs sont déjà en cours d'élaboration sur l'amiante, les journées « Et voilà le travail », le procès France télécom, les TMS, les conditions de travail à la Poste...



### Toutes et Tous aux 20<sup>e</sup> Journées intersyndicales femmes

Les prochaines journées intersyndicales femmes (CGT, FSU, Solidaires) se tiendront les 16 et 17 mars 2017 à Saint Denis (93). Y seront abordés ces thèmes : **austérité et perspectives de genre, FH, des différences naturelles ? Femmes et numérique, IVG une lutte d'actualité.** Ces journées fêteront leurs 20 ans, toujours axées autour de la place des femmes au travail, dans la société et dans nos syndicats. Pour s'inscrire il faut passer par sa fédération, syndicat ou solidaires locaux.

### Un million d'emplois pour le Climat !

Des syndicats et associations environnementales se sont réunis au sein d'une plateforme d'échange sur les enjeux climat et emplois pour travailler à une meilleure articulation entre une politique climatique ambitieuse,

la protection des salarié-es concerné-es et le renforcement des opportunités de la transition écologique pour créer des emplois nouveaux. Les signataires de ce rapport, qui sortira en janvier, souhaitent soumettre au débat public, une proposition qui permet de répondre à ces défis : **la création d'ici 2020 d'un million d'emplois nets dans les secteurs liés à la transition écologique pour un coût total de 105 Md € par an.**

### C'est quoi ce travail ?

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL ont décidé de poursuivre la lutte contre la loi travail, à partir de propositions revendicatives communes autour de certaines questions sociales constituant une préoccupation majeure pour toutes et tous. Cette plateforme revendicative est destinée à être discutée sur les lieux de travail, les lieux de vie, les lieux d'étude lors d'initiatives communes organisées localement. **L'intersyndicale nationale rendra publique le 28 mars prochain la plateforme revendicative finalisée, enrichie et légitimée par les débats.** Cf [solidaires.org/C'est-quoi-ce-travail](http://solidaires.org/C'est-quoi-ce-travail)

#### Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires  
Rédaction : 144 bd de la Villette  
75 019 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
contact@solidaires.org

Directrice de publication :  
Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 5 05397  
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,  
Montreuil-sous-Bois (93)

IMPRIM'VERT®

Graphisme : Atelier Du Bonjour

# Pour un autre code du travail

## 3 questions au :

### GR-PACT

Groupe  
de recherches  
pour un autre Code  
du travail

## Quelles sont l'origine, la composition et les travaux du GR-PACT ?

— Le Groupe de recherches pour un autre Code du travail (GR-PACT) est composé d'une vingtaine d'universitaires spécialisés en droit du travail et issus d'une dizaine d'universités. Nous avons commencé nos travaux à l'automne 2015, en réaction à de nombreux rapports, livres et annonces, qui visaient à refondre totalement le Code du travail et étaient tous orientés, à des degrés divers, vers l'accroissement des flexibilités et l'affaiblissement des protections des salariés. Pour lutter à notre place et avec les moyens qui sont les nôtres face à cette attaque annoncée du droit du travail, et pour ne plus être dans une position simplement défensive, nous avons décidé d'écrire, nous aussi, une refonte complète du Code du travail. Le travail s'est poursuivi pendant toute la bataille de loi « travail » du 8 août 2016. Il s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui, alors que les menaces sur le droit du travail ne cessent d'être proférées explicitement ou implicitement par la plupart des candidats à l'élection présidentielle. Face à ce mouvement de régression et de complexification du droit du travail, qui dure depuis trente ans, nous voulons démontrer qu'il n'y a pas de fatalité. Qu'il est possible de concevoir un code plus, plus clair, mais aussi plus protecteur et mieux adapté aux difficultés de notre temps.

Pendant un peu plus d'un an nous avons menés des consultations auprès de différents acteurs du droit du travail, notamment auprès des principales organisations syndicales, et auprès de collègues étrangers. Le GR-PACT est désormais en mesure de présenter un projet de Code du travail alternatif complet.

## À quoi ressemble votre autre code du travail ?

— Notre code est actuellement chez l'imprimeur, il paraîtra en mars aux éditions Dalloz et sera bientôt mis à la disposition de tous sur internet. Il compte 1390 articles et environ

ces règles. De plus, notre société a généré de nouvelles difficultés, de nouveaux dangers et il convenait d'essayer d'y répondre.

Notre code propose, notamment, une généralisation de la nullité des licenciements injustifiés, un congé paternité identique au congé maternité pour lutter contre les discriminations à l'embauche dont souffrent les femmes, des règles qui garantissent la prévisibilité

généralisation du CDI avec l'application de certaines des protections du droit du licenciement y compris pour les salariés embauchés sur une durée limitée, une réécriture du droit du chômage pour que les travailleurs privés d'emploi soient respectés comme assurés sociaux usagers du service public de l'emploi, une redéfinition de l'entreprise et de l'établissement pour faire face à l'éclatement des entreprises, une véritable représentation des travailleurs des TPE, etc... Sur tous les sujets du droit du travail, il nous a semblé possible de proposer des réformes profondes.

## Comment envisagez-vous la suite, sous quelles formes et avec qui ?

— Dans l'avenir immédiat, notre objectif est de diffuser notre code aussi largement que possible et d'en faire un objet de discussion. Le droit du travail est l'affaire de tous. Et malgré nos efforts, en un an, nous sommes loin d'avoir pu recueillir toutes les idées et réflexions qui peuvent exister au sein de la société sur la manière de travailler et son droit. Nous espérons que notre code suscitera suffisamment de réactions, de critiques, de contrepropositions pour qu'il puisse être corrigé, amendé, complété et pour qu'une nouvelle édition puisse associer beaucoup plus d'acteurs encore. Le site internet que nous essayons actuellement de construire participe à cet objectif. Nous pensons aussi organiser aussi plusieurs débats un peu partout en France.

Une autre idée à laquelle nous pensons serait de tenter de réfléchir, avec des chercheurs de différents pays, à l'écriture d'un code du travail européen, pour montrer ce à quoi une Europe sociale pourrait ressembler.

En bref, nous souhaitons continuer à lutter contre ceux qui ne voient dans le droit du travail qu'une nuisance économique. Avec la chute du droit du travail, les inégalités explosent, le travail redevient une menace pour la santé, les rares contre-pouvoirs existant dans les entreprises s'affaiblissent et, cependant que les uns s'épuisent avec des horaires sans limites les autres restent privés d'emplois.

La chute du droit du travail produit une déstabilisation de la société entière. Il n'est pas inutile de le rappeler dans le contexte actuel.



370 000 caractères. Il est quatre fois plus court que le texte qu'il remplace et ne représente guère plus de volume que seule la loi « travail » du 8 août 2016. Les coupes ont été principalement des coupes d'exceptions, de redondances, de contradictions et de voies de contournement aux principes. Au final notre code non seulement plus accessible et plus protecteur, mais il est aussi plus prévisible et plus précis que l'actuel.

Naturellement, il n'est pas à droit constant. On ne simplifie pas un gigantesque millefeuille de règles plus ou moins régressives en conservant

du temps de travail afin que les salariés ne soient plus constamment à la disposition de leurs employeurs, des règles qui permettent de relancer le processus de réduction du temps de travail, un droit d'assemblée générale à l'occasion des négociations collectives, une redéfinition du droit de grève pour que tous les mouvements de désobéissance puissent être qualifiés de grève et protégés comme tels, un élargissement de la notion de « salarié » pour éviter l'exclusion du droit du travail des travailleurs les plus isolés et les plus précaires, une abrogation des contrats spéciaux des politiques de l'emploi et une

[twitter.com/gr\\_pact](https://twitter.com/gr_pact)